



PREFET DE L'AUDE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

PUBLIE LE 18 JUILLET 2013

**SPECIAL N ° 7 - JUILLET 2013**

UT DIRECCTE 11

# SOMMAIRE

## DIRECCTE

### DIRECCTE 11

Arrêté N °2013191-0026 - Délégation de signature de l'inspecteur du travail applicable dans le secteur de la 3ème section d'inspection du travail secteur hospitalier, médical et médico- social concernant madame FAURIE Catherine .....	1
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---



**Ministère chargé du travail**

**Unité Territoriale de l'AUDE de la DIRECCTE Languedoc Roussillon**

**Décision n° 2013191-0026**

**Délégation de signature de l'inspecteur du travail applicable dans le secteur de la 3<sup>ième</sup> section secteur hospitalier, médical et médico-social d'inspection du travail du département de l'AUDE**

**concernant**

**Madame FAURIE Catherine**

L'Inspecteur du travail de la 3<sup>ième</sup> section secteur hospitalier, médical et médico-social de l'unité territoriale du département de l'Aude de la DIRECCTE Languedoc Roussillon soussigné,

Les inspecteurs du travail par intérim.

Vu les articles L.4731-1,2 et 3, L. 8112-5, L8113-1, L8113-2, L8113-4, L8113-5 et R 4731-1 à 15 du code du travail,

VU la décision du directeur régional adjoint 2013147-0008 en date du 27 mai 2013 relative à la localisation et à la délimitation des sections d'inspection du travail dans le département de l'Aude,

**Vu l'arrêté du 12 juin 1998 du ministre du travail et la décision n°181 du 7 juillet 2008** du directeur de la DAGEMO de charger madame Touret Evelyne d'une section d'inspection du travail à Carcassonne à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008 (3<sup>ième</sup> section secteur hospitalier, médical et médico-social),

**Vu l'arrêté en date du 27 décembre 2012** du ministre du travail de charger monsieur DEBLONDE Oliver d'une section d'inspection du travail à Carcassonne à compter du 1<sup>er</sup> février 2013 (1<sup>ère</sup> section),

**Vu, l'arrêté n° 04837736 du 24 mai 2013,** du ministre du travail de charger monsieur SARRAZY André d'une section d'inspection du travail à Narbonne à compter du 1<sup>er</sup> juin 2013 (2<sup>ième</sup> section),

**Vu l'arrêté du 14 août 2001 du ministère du travail et la décision n° 1766 du 4 juillet 2013** du directeur de la DAGEMO de charger madame PERRIER Sonia d'une section d'inspection du travail à Carcassonne à compter du 1<sup>er</sup> mai 2013 (section 4 à dominante agricole),

Vu la décision du directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de l'Aude en date du 1<sup>er</sup> juillet 2008, affectant madame FAURIE Cathy, contrôleur du travail, à la 3<sup>ème</sup> section secteur hospitalier, médical et médico-social du département de l'Aude

## DÉCIDE

Article 1<sup>er</sup>. – Délégation est donnée à madame FAURIE Cathy, contrôleur du travail, à l'effet de signer :

- toutes mesures utiles, notamment l'arrêt temporaire des travaux ainsi que les décisions d'autorisation de reprise des travaux ; prévus aux articles L.4731-1 et L.4731-3 du code du travail, en cas de danger grave et imminent constaté sur un chantier du bâtiment ou de travaux publics,

-les demandes de vérification, la mise en demeure préalable ,l'arrêt temporaire de l'activité ,ainsi que les décisions d'autorisation ou de refus d'autorisation de reprise de l'activité ,prévus aux articles L.4731-2 et L.4732-3 du code du travail ;encas de situation dangereuse résultant d'une exposition à une substance chimique cancérigène, mutagène ou toxique pour la reproduction.

Article 2. – La délégation s'exerce sous l'autorité de l'inspecteur du travail.

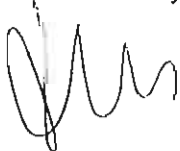
Article 3. – L'inspecteur du travail est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratif du département.

Fait à Carcassonne le 10 juillet 2013

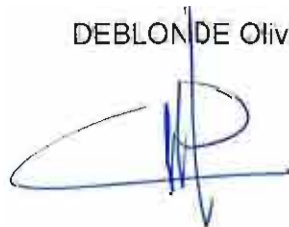
L'inspecteur du travail,

Les inspecteurs du travail, par intérim,

TOURET Evelyne



DEBLONDE Olivier



PERRIER Sonia



SARRAZY André

